



Reformierte Kirchen
Bern-Jura-Solothurn
Eglises réformées
Berne-Jura-Soleure

Procès-verbal des décisions

du Synode des Eglises réformées
Berne-Jura-Soleure

du 22 novembre 2022

Salle de congrès 1.3
Parc des expositions **BERNEXPO**
Mingerstrasse 6, 3014 Berne

DECISIONS

Point 1: Accueil par la présidente du Synode

Point 2: Procès-verbal du Synode d'été des 24 - 25 mai 2022; approbation

Le Synode approuve le procès-verbal du Synode d'été des 24 et 25 mai 2022.

Point 3: Rapport de la commission d'examen de gestion (CEG) à l'attention du Synode d'hiver; information

Le Synode prend connaissance du rapport d'examen de gestion.

Point 4: Plan financier 2024 - 2027; débat et information

Le Synode prend acte du plan financier 2024-2027.

Point 5: Nouveau site internet; rapport

Le Synode prend connaissance du compte-rendu oral de la présidente du Conseil synodal concernant la poursuite du projet «Nouveau site internet».

Point 6: Motion de la députée au Synode Eva Leuenberger et du député au Synode Christoph Knoch concernant le financement des congés d'études des pasteurs et des pasteurs; mise en œuvre et classement

1. Le Synode prend connaissance de la réponse des associations consultées.

2. Il prend connaissance des critères fixés par le Conseil synodal sur la base des demandes de la motion, de la décision du Synode d'hiver 2021 et du résultat de la consultation menée par le Conseil synodal.
3. Il prend connaissance de la mise en œuvre de la stratégie de financement et de contribution à partir du 1^{er} janvier 2023.
4. Il classe la motion, considérée comme satisfaite.

Point 7: Remplacement de la centrale téléphonique des services généraux de l'Eglise, arrêté de compte du crédit d'engagement; prise de connaissance

Le Synode prend connaissance de l'arrêté de compte du crédit d'engagement pour le remplacement de la centrale téléphonique des services généraux de l'Eglise.

Point 8: Bénédiction du mariage pour les couples de même sexe; révision du Règlement ecclésiastique, 2e lecture

1. Le Synode adopte la révision partielle du Règlement ecclésiastique conformément au tableau synoptique.
2. Sous réserve d'un référendum, il fait entrer en vigueur les modifications au 1^{er} juin 2023.

Point 9: Association Relimedia; approbation de dépenses périodiques non limitées dans le temps

1. Le Synode prend connaissance de la situation concernant Relimedia.
2. Il approuve les dépenses périodiques annuelles y afférentes, comme suit:
 - a) de 2023 à 2025, CHF 49'382.00 par an (TVA comprise);
 - b) à partir de 2026, CHF 54'868.90 chaque année (TVA comprise).Les coûts supplémentaires dus au renchérissement, les modifications du taux de TVA ainsi que les modifications du montant des contributions imputables à la clé de répartition contractuelle sont considérés comme liés.

Point 10: Crédit «Eglises de la migration et intégration»;
rapport intermédiaire

1. Le Synode prend connaissance du rapport intermédiaire concernant le crédit «Eglises de la migration et intégration».
2. Un quatrième rapport intermédiaire concernant le crédit «Eglises de la migration et intégration» sera présenté au Synode d'hiver 2026.

Point 11: Budget 2023; adoption

Le Synode décide

1. L'approbation des taux de contribution et des contributions comme suit:
 - a) Paroisses bernoises 26,8 pour mille des impôts simples
 - b) Paroisses soleuroises 11,65 pour mille des revenus des impôts de l'Etat
 - c) Contribution de l'Eglise du Jura CHF 79'200
2. L'approbation des nouvelles dépenses selon l'art. 78 al. 2 du règlement sur la gestion financière de l'ensemble de l'Eglise (RLE 63.120)
 - aucune, CHF 0
3. L'approbation du budget 2023
 - avec un total des revenus de CHF 150'569'300
 - avec un total des charges de CHF 151'175'700
 - et un excédent de charges de CHF 606'400

Point 12: Motion

Aucune motion n'a été déposée.

Point 13: Postulat

Aucun postulat n'a été déposée.

Point 14: Motions urgentes év.

Aucune motion urgente n'a été déposée.

Point 15: Postulats urgents év.

Aucun postulat urgent n'a été déposé.

Point 16: Interpellations

Le Synode prend connaissance de la réponse du Conseil synodal à l'interpellation du député au Synode Rolf Schneeberger: «Nouveau modèle de rôles pour les ministères pastoraux régionaux».

Point 17: Heure des questions

Le Synode prend connaissance des réponses apportées par le Conseil synodal aux questions déposées.

Point 18: Résolutions, pétitions év.

Aucune résolution ni pétition n'ont été déposées.